

# 20 | Programme de formation 19 | **CONSEILLER FUNÉRAIRE**

## Mise à niveau pour les Maîtres de cérémonie

*Le Conseiller funéraire et assimilé est chargé de déterminer directement avec les familles l'organisation et les conditions de la prestation funéraire.*

### OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Préparation à l'examen pour le diplôme de Conseiller funéraire (Art. D. 2223-55-2 et s. du CGCT), le stagiaire sera capable de :

- ▶ Réceptionner les familles
- ▶ Les assister psychologiquement
- ▶ Définir avec elles et conclure l'organisation des funérailles
- ▶ Dans le strict respect de la déontologie, les guider dans l'achat des produits et services commercialisés par l'entreprise
- ▶ Organiser les cérémonies et coordonner les activités des autres personnes mandatées
- ▶ Effectuer des travaux d'ordre administratif

### MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ▶ Projections de présentations, d'exercices et de vidéos
- ▶ Cas pratiques, QCM, jeux de rôles
- ▶ Remise d'un support pédagogique recouvrant tout le programme obligatoire

### DURÉE 140 HEURES :

70 H soit 10 jours de formation théorique  
(7H/jour, 35 H/S)

70 heures de stage pratique dans un établissement  
funéraire (7H/jour, 35 H/S)

### CONTENU :

- ▶ Hygiène, sécurité et ergonomie
- ▶ Législation et réglementation funéraire
- ▶ Psychologie et sociologie du deuil
- ▶ Pratiques et rites funéraires
- ▶ Conception et animation d'une cérémonie
- ▶ Encadrement d'une équipe
- ▶ Réglementation commerciale
- ▶ Produits, services et conseil à la vente

### SANCTION DE LA FORMATION :

**Formation théorique :** examen en vue de l'obtention du diplôme de conseiller funéraire (*épreuve écrite de 80 questions et entretien individuel de 15 à 20 mn avec le jury*)

**Formation pratique :** évaluation du stage obligatoire de conseiller funéraire par le tuteur.  
Attestation de présence délivrée par le centre attestant que le stagiaire a suivi la totalité de la formation obligatoire.

### COÛT :

Coût Total : 1750€ HT, soit **2100€ TTC**

Coût Horaire : 25€ HT soit **30€ TTC**

# 20 | Programme de formation 19 | **CONSEILLER FUNÉRAIRE**

## Mise à niveau pour les Maîtres de cérémonie

### INTERVENANTS :

La formation est assurée par des professionnels du funéraire.

### PRÉ-REQUIS :

Etre titulaire du diplôme de Maître de cérémonie ou d'une équivalence.  
Remise du dossier d'inscription.

### PROGRAMME JOURNALIER :

(L'ORDRE DU PROGRAMME PEUT-ÊTRE MODIFIÉ PAR LE FORMATEUR)

#### 1<sup>er</sup> jour

Connaissances administratives générales (7 heures)

Organisation et fonctionnement des institutions administratives

#### 2<sup>ème</sup> jour

Législation et réglementation funéraire (7 heures)

Les règles applicables aux opérations funéraires

#### 3<sup>ème</sup> jour

Législation et réglementation funéraire (7 heures)

Législation funéraire

#### 4<sup>ème</sup> jour

Législation et réglementation funéraire (7 heures)

Les contentieux liés à l'organisation des obsèques

#### 5<sup>ème</sup> jour

Produits, services et conseils à la vente (7 heures)

Présentation et description des produits

#### 6<sup>ème</sup> jour

Produits, services et conseils à la vente (7 heures)

Identification des besoins et des attentes des clients / familles

#### 7<sup>ème</sup> jour

Produits, services et conseils à la vente (7 heures)

Prévoyance funéraire

#### 8<sup>ème</sup> jour

Produits, services et conseils à la vente (7 heures)

Découverte de la thanatopraxie

#### 9<sup>ème</sup> jour

Produits, services et conseils à la vente (7 heures)

Identification des besoins et des attentes des clients / familles

#### 10<sup>ème</sup> jour

Produits, services et conseils à la vente (7 heures)

Réglementation commerciale / droit de la consommation